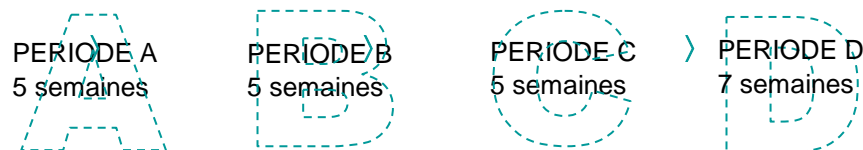


MILIEU PROFESSIONNEL

4 STAGES (pour les parcours complets de formation) dont au moins :

- ✓ 1 auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique
- ✓ 1 auprès de personnes âgées
- ✓ 1 expérience de nuit
- ✓ 1 expérience de week-end



Un stage de sept semaines, réalisé en fin de formation et précédant la dernière semaine de formation, permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences. Il doit être réalisé en continu et ne peut être fractionné.

EVALUATION DES COMPETENCES

PORTFOLIO NATIONAL

- ✓ Outil primordial de l'élève pour assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel en lien avec l'IFAS
- ✓ Permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant
- ✓ Permet d'évaluer l'acquisition progressive des compétences en fonction de critères d'évaluation

EVALUATION

ÉVALUATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES

Evaluations écrites, orales, études de situations/pratiques simulées +
Évaluation des compétences en stage.

Le projet pédagogique des IFAS de Saint Vallier, Tournon et Saint Vallier prévoit 2 visites de stage au cours de l'année de formation.

CURSUS PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE :

L'IFAS propose une formation par la voie de l'apprentissage sur une durée de 18 mois. Nous recevons les demandes toute l'année pour une entrée en formation en janvier ou au plus tard février.



FORMATION AIDE SOIGNANT

Arrêté du 10 juin 2021 modifié

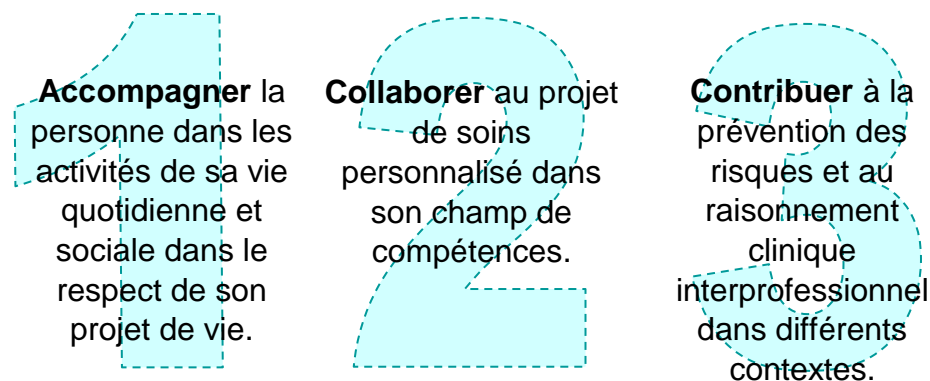
LE METIER

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des **soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée.**

Diplôme de niveau 4 – catégorie B

3 MISSIONS

REFLETANT LA SPECIFICITE DU METIER



DELAIS D'ACCES

Cursus classique : Les dates d'inscription sont déterminées en Inter IFAS au niveau régional en début d'année civile. La diffusion des dates d'inscription et de sélection s'effectue courant du premier trimestre pour une entrée en formation la dernière semaine du mois d'août ou au plus tard le premier jour ouvré du mois de septembre.

Cursus par la voie de l'apprentissage : Nous recevons les demandes toute l'année pour une entrée en formation en janvier ou au plus tard février.

LA FORMATION

Des allègements ou des dispenses de parcours sont prévus selon le profil de l'élève

LES NOUVEAUX ACTES DE SOINS REALISABLES PAR LES AIDES SOIGNANTS*

✓ **Evaluation du changement de l'état clinique de la personne**

- Saturation en oxygène
- Glycémie capillaire
- Mesure du périmètre crânien
- Calcul de l'IMC

✓ **Réalisation des soins en situation aigue**

- Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Oxygénothérapie : changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le début mètre
- Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable en situation chronique
- Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)
- Lavage oculaire et instillation de collyre

✓ **Aide aux soins réalisés par l'infirmier**

- Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable
- Application de crème ou pommade
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES	MODULES DE FORMATION
BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque
BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	
BLOC 5 Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. Traitement des informations
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

*liste non exhaustive